



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

gestion

Question écrite n° 118210

Texte de la question

Alors que depuis 2005 le Gouvernement a accéléré le rythme des cessions immobilières, M. Dino Cinieri demande à M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État de bien vouloir lui faire connaître le montant des ventes affectées en 2006 et les objectifs poursuivis pour ce qui est de 2007.

Texte de la réponse

Sous l'impulsion du Parlement, le Gouvernement a fait de l'immobilier de l'État un chantier pilote de modernisation. En tirant parti du contexte nouveau du rapprochement du budget et de la réforme de l'État, et en s'appuyant sur le rapport présenté le 6 juillet 2005 à la mission d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée nationale par M. Georges Tron, député de l'Essonne, le ministre chargé du budget et de la réforme de l'État a conduit un plan d'action très opérationnel. Comme l'indique l'auteur de la question, il s'est traduit par une modernisation concrète du parc immobilier de l'État à travers l'accélération des cessions. Les services quittant les immeubles cédés sont relogés sur des implantations moins onéreuses et mieux adaptées aux missions de service public, et 15 % des sommes perçues sont affectées au désendettement. Ainsi, d'une centaine de millions d'euros jusqu'en 2003, le montant des produits des cessions des immeubles de l'État, désormais comptabilisés dans le cadre d'un compte d'affectation spécial dédié, est passé à 170 millions d'euros en 2004, à 630 millions d'euros en 2005 et à 800 millions d'euros en 2006. Cette montée en puissance a permis de concrétiser la décision prise par le Premier ministre en 2003 de réaliser en moyenne 500 millions d'euros par an de cessions immobilières. Cet effort sera maintenu en 2007, avec une prévision, fixée en loi de finances, de 500 millions d'euros de produits des cessions immobilières. Dans le cadre de la restructuration de l'immobilier parisien du ministère des affaires étrangères, l'État a par exemple mis en vente, le 9 février dernier, l'immeuble 20, avenue Kléber (Paris, 16e arrondissement) abritant des bureaux des services du ministère des affaires étrangères ainsi que le centre des conférences internationales.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118210

Rubrique : État

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : budget et réforme de l'Etat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 2007, page 1459

Réponse publiée le : 17 avril 2007, page 3724